

## REGISTRE CANICULE

### Qui est concerné ?

Les personnes âgées de 65 ans et plus,

Les personnes en situation de handicap vivant à domicile,

Les personnes de 60 à 65 adultes handicapées bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), de la prestation de compensation, de la carte mobilité inclusion, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

### Modalités d'inscription

L'inscription est totalement confidentielle et gratuite

La demande peut être faite par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle).

Les inscriptions se font en mairie où un formulaire sera à remplir. Le formulaire peut être aussi téléchargé sur le site internet de la commune.

La commune enregistre l'inscription et adresse sous huit jours un accusé de réception à la personne pour qui l'inscription a été demandée. L'accusé de réception informe la personne qu'à défaut d'opposition de sa part, celui-ci vaut confirmation de son accord pour figurer sur le registre *CANICULE*.

### Que se passe-t-il en cas de vague de chaleur ?

Dès l'apparition d'une vague de chaleur, vous en serez informé par la mairie qui relaiera les messages de prévention et mises en garde officielles.

Vous pourrez aussi être contacté régulièrement par la mairie pour prendre de vos nouvelles.

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le CCAS de Plélan-le-Grand, dont le Président est responsable de traitement, pour s'assurer de la sécurité des inscrits en cas de canicule. La base légale du traitement est le consentement, le caractère des données collectées étant facultatif. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : agents des services administratifs du CCAS et membres du Conseil d'administration du CCAS. Les données sont conservées pendant 3 ans, puis supprimées.*

*Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement et leur portabilité, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données ou vous opposer à ce dernier. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le CCAS de Plélan-le-Grand, 37 avenue de la Libération, 35380 PLELAN-LE-GRAND, [accueil@plelan-le-grand.bzh](mailto:accueil@plelan-le-grand.bzh). Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD Cédex, [dpd@cdg35.fr](mailto:dpd@cdg35.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL*

## Formulaire d'inscription sur le registre *CANICULE*

Prévu à l'article L 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

Vous êtes :

- Une personne âgée de 65 ans et plus,
- Une personne de plus de 60 ans reconnue inaptes au travail,
- Une personne adultes handicapée bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), De la prestation de compensation, de la carte mobilité inclusion, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Date de naissance :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Si vous êtes concernée, le nom et les coordonnées du service intervenant à domicile :

Souhaitez-vous nous communiquer des informations que vous considérez utiles :

Je souhaite être inscrit.e sur le registre Canicule

Fait à ..... le.....

*Signature*